

## Information presse

### **L'EPS Maison Blanche sélectionné par la Fondation Falret pour conduire une étude comparative inédite sur la représentation et les pratiques liées au voisinage chez les personnes souffrant de troubles psychiques.**

**Ce que l'on sait :** L'accès au logement pour la personne vivant avec un trouble psychique représente une étape majeure pour son intégration dans la collectivité. Au niveau international comme au niveau national, l'attention portée à l'articulation entre « voisinage et santé mentale », héritée des *community studies* des années 80, se concentre en grande partie sur la thématique du trouble de voisinage et de sa prévention. Au niveau clinique, de nombreux travaux illustrent comment certaines expressions psychiques rendent difficile la vie en collectivité, comme la personnalité paranoïaque ou le syndrome de Diogène. Toutefois, bien que le voisinage représente un enjeu majeur pour l'intégration dans un logement, et notamment dans les logements sociaux en milieu ordinaire, peu d'études ont abordé cette question d'un point de vue positif, et notamment de la perspective du résident lui-même.

**Une étude pour objectiver l'enjeu de la santé mentale dans le contexte du voisinage :** Dans le cadre de son appel à projets « Maladies psychiques et pratiques de l'accompagnement », qui vise à soutenir des travaux favorisant la lutte contre la stigmatisation et l'exclusion ainsi qu'à faire émerger la recherche-action dans le domaine de l'accompagnement social, la Fondation Falret a retenu le projet « Voisiner et santé mentale » proposé par le laboratoire de recherche de l'EPS Maison Blanche sur une idée d'Aurélien Troisoeufs et de David Sauzé, membres de l'équipe. La Fondation Falret a alloué un budget de 30 000€ pour financer l'étude.

Le projet comparera le point de vue des personnes vivant avec un trouble psychique avec celui des autres habitants en milieu urbain, en axant l'étude sur les représentations et les pratiques quotidiennes du voisinage et de son accompagnement. On entend par « voisiner » le travail relationnel engagé par les personnes dans l'environnement social d'un lieu d'habitation donné, selon des règles, codes et pratiques spécifiques. Il s'agira donc de renseigner les pratiques et les représentations de voisinage des personnes vivant avec une maladie mentale et des types de relations engagées avec l'environnement, et de les comparer à celles de personnes vivant dans le même milieu mais sans trouble psychique avéré.

**Une approche comparative inédite** L'étude comparera les représentations du voisinage de deux groupes de locataires de logements sociaux en milieu urbain. Le point de vue de 30 adultes suivis dans les centres médico-psychologiques du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et vivant dans des logements sociaux en milieu ordinaire sera comparé avec celui de 30 autres résidents de logements sociaux recrutés dans le même arrondissement. L'arrondissement concerné possède un parc social important représentant 30% de la totalité des logements. L'étude utilisera deux approches méthodologiques : l'entretien semi-directif et l'observation anthropologique. Le projet a reçu un avis favorable du Conseil d'évaluation éthique pour les recherches en santé de l'université Paris Descartes.



**Des perspectives éclairantes pour les professionnels de la santé et du logement** La recherche « Voisiner et santé mentale », dont les travaux s'étaleront sur 9 à 12 mois, permettra de rendre plus visible le point de vue des personnes vivant avec un trouble psychique sur le voisinage et, le cas échéant, sur leurs besoins spécifiques en termes d'accompagnement. Au-delà des institutions partenaires du dispositif, les résultats pourront ainsi servir à enrichir le savoir des professionnels sociaux, médico-sociaux et sanitaires qui participent à l'accompagnement des locataires en milieu urbain. A terme, les conclusions de l'étude pourront également utilement documenter des actions de formation et de sensibilisation à destination de professionnels du logement, de l'accompagnement, de la Ville et les associations d'usagers.

\*\*\*\*\*

**A propos de l'EPS Maison Blanche :** *L'établissement couvre les 9e, 10e, 18e, 19e, et 20e arrondissements, soit dix secteurs de psychiatrie adulte et deux secteurs de pédopsychiatrie, et une file active annuelle de 19 000 patients. Avec une soixantaine de lieux dispensant des soins en ambulatoire, dans des zones (notamment Nord et Est de la capitale) à forts enjeux sociaux et sanitaires, l'EPSMB constitue un véritable laboratoire de l'offre de soins de proximité.*

*Sur le plan de la recherche, le laboratoire de Maison Blanche, piloté par Tim Greacen, par ailleurs Président du réseau européen d'établissements psychiatriques ENTER Mental Health, a été créé en 2000. Cette unité a pour objet de faciliter la mise en œuvre des projets de recherche de l'ensemble des équipes de l'établissement et de favoriser la promotion et la réalisation d'études sur les enjeux spécifiques, et notamment cliniques, de la santé mentale dans la mégapole parisienne.*

En savoir plus : <http://www.ch-maison-blanche.fr/Activites-de-recherche-et-d-echanges>

**Contact Chercheur :**

Tim Greacen, Directeur du laboratoire de recherche EPSMB [tim.greacen@ch-maison-blanche.fr](mailto:tim.greacen@ch-maison-blanche.fr)

**Contact presse :**

Florence Patenotte [f.patenotte@ch-sainte-anne.fr](mailto:f.patenotte@ch-sainte-anne.fr)